ANNEXE 5

COMPTE-RENDU D'AUTORISATION POUR LA DESTRUCTION DE GRANDS CORMORANS
Campagne 2020-2021
À renvoyer avant le 31 mars 2021 à :

Direction départementale des territoires – service eau environnement forêt
Marmilhat – B.P. 43 – 63370 LEMPDES
ou ddt-chasse@puy-de-dome.gouv.fr avec comme objet CORMORANS

NOM- Prénom : .....

Ayant-droit de l'autorisation : .....

Mail :.....

Lot / plan d'eau : .....

Date de prélèvement	Lieu de prélèvement (lieu + commune)	Nombre d'oiseaux prélevés	N° de bague (éventuellement)	Nom et prénom du tireur
	total :			

Nous déclarons avoir prélevé les individus ci-dessus,

Fait à **le**

Signature du détenteur du droit de destruction

Signature de la personne assermentée
(obligatoire pour les eaux libres)